



Demande de pose de compteur en lotissement

NOTICE

Démarche à effectuer à l'accueil physique de la Direction de l'Eau.

- Les signatures de tous les propriétaires du logement sont nécessaires.
- Pour une société : signature du gérant ou P.D.G.

Pièces à fournir :

- Attestation de Propriété.
- Plan de situation.
- Pièces complémentaires à fournir pour une société :
- Extrait K.bis.

- PV de l'Assemblée Générale mentionnant la nomination du représentant.